

Périodes d'ouverture

LES MERCREDIS

Du 6 septembre 2017 au 4 juillet 2018

LES VACANCES

AUTOMNE : du lundi 23 octobre
au vendredi 3 novembre 2017 (9 jrs)

HIVER : du lundi 26 février au vendredi
9 mars 2018 (10 jrs)

PRINTEMPS : du jeudi 26 avril au
vendredi 11 mai 2018 (9 jrs)

ETE : du lundi 9 juillet au
Vendredi 27 juillet 2018 (15 jrs)
et du lundi 31 juillet au
vendredi 17 août 2018 (14 jrs)

Lieux et horaires

LES MERCREDIS

De 7 h 00 à 18 h 30

Journée ou
demi-journée **avec** ou **sans** repas

LES VACANCES

Du lundi au vendredi, accueil de 7 h 00
à 9 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30
repas et goûter compris

L'ensemble des accueils se situe
dans les locaux de **l'école maternelle**
d'Argences

Pour les vacances d'été : rendez-vous à
l'école élémentaire d'Argences



Nouveaux tarifs des mercredis

Pour les enfants d'Argences une aide
municipale est attribuée pour les
mercredis loisirs. 3, 4 ou 5 euros par jour
en fonction du quotient familial.

Tarifs **avec** la participation des partenaires
CAF ou MSA

Familles – Avec aide commune				
	Régime	Q1*	Q2*	Q3*
1 journée	Caf	20.26	23.18	25.18
	Msa	20.70	22.70	24.70
½ journée + repas	Caf	13.41	16.04	17.74
	Msa	14.09	15.80	17.50
½ journée ss repas	Caf	10.21	11.78	13.35
	Msa	9.97	11.54	13.11
Familles – Hors commune				
	Régime	Q1*	Q2*	Q3*
1 journée	Caf	26.88	28.80	29.80
	Msa	27.32	28.32	29.32
½ journée + repas	Caf	19.56	21.18	21.89
	Msa	20.24	20.94	21.65
½ journée ss repas	Caf	16.14	16.71	17.28
	Msa	15.90	16.47	17.04

TARIFS VACANCES		
	Tarifs sans CAF/MSA	
	1 jour	5 jours
Commune	25.69	128.43
Hors commune	27.31	136.55

Tarifs **avec** la participation des partenaires
CAF ou MSA

Familles - Commune				
	Régime	Q1*	Q2*	Q3*
1 jour	Caf	18.45	20.37	21.37
	Msa	18.89	19.89	20.89
5 jours	Caf	92.23	101.83	106.83
	Msa	94.43	99.43	104.43
Familles – Hors commune				
	Régime	Q1*	Q2*	Q3*
1 jour	Caf	20.07	21.99	22.99
	Msa	20.51	21.51	22.51
5 jours	Caf	100.35	109.95	114.95
	Msa	102.55	107.55	112.55

*

5 €/jour seront facturés pour les absences maladie justifiées par certificat médical. A défaut la journée sera facturée.

A fournir

Le dossier d'inscription dûment rempli avec la fiche sanitaire
21 €/famille pour les frais de dossier annuels
Votre numéro allocataire CAF ou MSA avec
l'attestation du quotient familial
Un acompte à chaque période, non remboursable en cas de défection

Aides possibles

Bourses diverses : Voir auprès des employeurs
CCAS : Contacter le CCAS de votre commune
Pour l'été : Demande de bourse auprès du Conseil Départemental du Calvados **avant** le 1^{er} juin (cela concerne les enfants de 11 à 15 ans et il faut que le quotient familiale caf soit inférieur ou égale à 620 euros).
Pour l'été : Une aide de la commune d'Argences pour les familles d'Argences. Renseignements à prendre auprès de la directrice.

Contacts et inscriptions

Renseignements auprès de Vanessa, la directrice du centre

Rencontre possible **sur RDV**

☎ 06.73.33.90.26

alsh14370argences@gmail.com

A l'UNCMT - Hérouville St Clair

☎ 02.31.46.80.40

Permanence inscription été : Samedi 26 Mai et Samedi 9 Juin de 9h00 à 12h00



Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques

4 avenue du Parc St-André - 14200 Hérouville St-Clair

www.uncmt.fr - Contact@uncmt.fr - Tél. 02.31.46.80.40 - Fax : 02.31.44.79.87



ACCUEIL DE LOISIRS



Année scolaire
2017 - 2018



Enfants de 3 - 12 ans